

K./J.Obt./

DU

RUANDA = URUNDI

N° 930 Cont.Div.

(Rappeler dans la réponse la date et le numéro)

Réponse au n°.....
du.....

.....Annexe

OBJET :

"Earl Haig's Poppy Fund"

Transmis copie pour information à:
-Monsieur le Président du Ruanda
à KIGALI.
-Monsieur le Président de l'Urundi
à KITEGA.
-Monsieur l'Administrateur de Territoire
à RUFENGERI

Pour le Commissaire Provincial
remplaçant le Vice-Gouverneur Général du
Congo Belge, Gouverneur du Ruanda-Urundi,
P.O. Le Chef du Service de la Justice
et du Contentieux,
J. BARBIER,

2292 / Sec
11.10.51.



I/P.
CONGO BELGE
GOUVERNEMENT GENERAL
1ère. DIRECTION GENERALE
1ère. DIRECTION (JUSTICE)

COPIE

Léopoldville, le 14 septembre 1951

N° 24.312/Just.

OBJET:

"Earl Haig's Poppy Fund"

Monsieur le Consul Général,

J'ai l'honneur d'accuser la réception
de votre lettre n° 2790/5/8/2/51 du 6 septembre 1951 par
laquelle vous me demandez de bien vouloir autoriser le Co-
mité Organisateur du "Earl Haig's Poppy Fund" à vendre, les
10 et 12 novembre prochain, des coquelicots de Flandres au
bénéfice des anciens Combattants Britanniques des deux guer-
res mondiales et des familles de ceux qui y ont trouvé la
mort.

C'est bien volontiers que j'accorde à
cette oeuvre admirable l'autorisation sollicitée.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul
Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée

Pour le Gouverneur Général, absent
Le Vice Gouverneur Général, f.f.,
(sé) I. de THIBAUT.

Monsieur le Consul Général
de Sa Majesté Britannique

LEOPOLDVILLE